

PRÉFECTURE DE L'YONNE

**MEDAILLE D'HONNEUR  
REGIONALE DEPARTEMENTALE ET COMMUNALE**

Promotion du :

**1<sup>er</sup> janvier (20....)**

**14 juillet (20....)**

**Date limite d'envoi des dossiers :  
15 NOVEMBRE**

**Date limite d'envoi des dossiers :  
1<sup>ER</sup> JUIN**

**N° de SIRET (OBLIGATOIRE) .....**

Demande de proposition à une médaille :

Argent (20 ans)

Vermeil (30 ans)

Or (35 ans)

Nom d'usage :  
Nom de jeune fille :  
Prénom :

Grade exact (*fonctions actuelles*) :  
A (*lieu actuel d'exercice des fonctions*) :

**Adresse personnelle complète (obligatoire) : .....**

.....

.....

Avis du Maire ou du chef de service  
(Cachet, signature)

Avis du Sous-Préfet  
(Cachet, signature)

NOTICE INDIVIDUELLE

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom (s)

Né(e) le

à

Département et n° :

N° d'arrondissement :

Grade exact :

Lieu actuel d'exercice des fonctions :

Date d'entrée en fonction :

Services accomplis		En qualité de	Colonne réservée à l'administration
du	au		
Durée totale des services :			

Date de cessation et motif :

Médailles d'honneur régionale, départementale et communale déjà obtenues :

Argent promotion du :

Vermeil promotion du :

**(à compléter)**

**chacun des échelons ne peut être obtenu que successivement**

Appréciation générale :

## TRANSMISSION DU DOSSIER

Le dossier est à transmettre à : (ATTENTION : BIEN RESPECTER LA DATE D'ENVOI)

**Préfecture de l'Yonne  
Service du cabinet  
Place de la préfecture  
89016 AUXERRE**

*Pour les candidats domiciliés dans les arrondissements de Sens ou d'Avallon, le dossier doit passer par la sous-préfecture concernée.*

*Pour les candidats domiciliés dans un autre département, le dossier doit être adressé à la préfecture du lieu de résidence du demandeur.*

**Pièces à joindre OBLIGATOIRES**  
*- copie de la carte nationale d'identité*  
*- Justificatif service militaire*

*La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est décernée deux fois par an à l'occasion du 1<sup>er</sup> janvier et du 14 juillet.*